PENNELL HAWKINS

The Library of the
Wellcome Institute for
the History of Medicine

MEDICAL SOCIETY
OF
LONDON
DEPOSIT

Accession Number

Press Mark

1) Roux, A.
2) PARIS, Univ. Fac. de méd.

XXII6

LONDON · MEDICAL SOCIETY

MÉMOIRE
SUR
L'INOCULATION
DE LA PETITE VEROLE,

Adressé a MM. les Commissaires, chargés par la Faculté de Médecine d'examiner les avantages & les désavantages de cette pratique, en conséquence de l'Arrêt du Parlement qui enjoint à la Faculté de donner son avis à son sujet.

Par M. A. ROUX, Docteur-Régent de ladite Faculté, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, & de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris.

A AMSTERDAM,
Et se trouve à PARIS,
Chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, Quai des Augustins, à S. Augustin.

M. DCC. LXV.

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30418598

AVERTISSEMENT.

JE N'AVOIS composé ce Mémoire que pour m'acquitter du devoir que la Faculté de Médecine avoit imposé à chacun de ses Membres, de communiquer les lumieres, qu'il pouvoit avoir acquises sur l'Inoculation, aux Commissaires qu'elle avoit choisis pour discuter les questions qui lui avoient été proposées par le Parlement. J'étois bien éloigné, en l'écrivant, d'imaginer que je serois obligé de le rendre public ; mais le peu d'exactitude avec laquelle on a rapporté certains faits que j'avois cités pour prouver que la petite vérole, procurée par l'Inoculation, étoit des plus bénignes, ne me permet pas de le retenir plus long-tems dans mon porte-feuille. C'est la voie qui m'a paru la plus simple pour détruire l'impression que ces faits altérés pourroient avoir faite sur les personnes qui ont lu le *Rapport sur le fait de l'Inoculation* qui vient d'être publié.

L'Auteur du *Rapport* doit être d'autant moins surpris de cette démarche que j'avois déja ré-

clamé, dans les Assemblées de la Faculté, sur le peu d'exactitude de ses citations ; s'il eût bien voulu présenter les choses comme je les ai rapportées, il se seroit épargné un désaveu presqu'aussi désagréable à celui qui le fait qu'à celui qui l'éprouve, mais qui devient indispensable pour peu qu'on aime la vérité.

MÉMOIRE
SUR
L'INOCULATION
DE LA PETITE VEROLE,

Adressé a MM. les Commissaires, chargés par la Faculté de Médecine d'examiner les avantages & les déſavantages de cette pratique, en conſéquence de l'Arrêt du Parlement qui enjoint à la Faculté de donner ſon avis à ſon ſujet.

Si, avant que l'Inoculation fut connue dans nos climats, quelque Citoyen, touché des accidents affreux qui accompagnent la petite vérole naturelle, eût propoſé de communiquer cette maladie aux enfants, chez leſquels elle eſt conſtamment plus bénigne; comme un moyen capable de les arracher aux dangers auxquels cette maladie les expoſeroit s'ils en étoient atteints dans un âge plus avancé & dans des circonſtances moins favorables; je ne doute pas que les Médecins inſtruits n'euſſent applaudi à ce projet comme à une idée ſublime, qu'ils n'euſſent deſiré qu'on en fît l'expérience, & que tous ceux qui auroient eu quelqu'amour pour l'humanité n'euſſent fait des vœux pour ſon ſuccès.

Mais l'Inoculation ſe préſente aujourd'hui avec bien plus d'avantage; des milliers d'expériences atteſtent ſon utilité: auſſi a-t-elle obtenu le ſuffrage de preſque tout ce que l'Europe a eu de

grands Médecins depuis quarante ans. Les Boerhaave (1), les Schwenke (2) en Hollande ; les Hans-Loane (3), les Arbutnoth (4), les Mead (5), les Pringle (6), les Huxam (7), en Angleterre ; les Heiſter (8), les Werlof (9), les Eller (10), les Hoffmann (11), les Tralles (12), en Allemagne ; les Haller, les Tiſſot (13), en Suiſſe, ſe ſont hautement déclarés ſes partiſans : ſeroit-il poſſible que ſes ſuccès n'euſſent été que des illuſions, & que tous ces grands Hommes euſſent été ſéduits par des expériences trompeuſes ? C'eſt ce que nous nous propoſons d'examiner dans ce Mémoire pour ſatisfaire au devoir que la Faculté nous impoſe.

Ce n'eſt pas ici le lieu de donner une Hiſtoire complette de la petite vérole, cependant nous ne croyons pas pouvoir nous diſpenſer de préſenter quelques-uns des traits qui la caractériſent, ils pourront nous ſervir de guides dans l'examen que nous allons faire de la queſtion ſoumiſe à la déciſion de la Faculté.

1° La petite vérole attaque preſque tous les hommes, & il n'en eſt qu'un très petit nombre qui parviennent à un âge avancé ſans lui payer le tribut : c'eſt un fait dont tous les Médecins conviennent. Je ne m'attacherai donc point à le prouver ; je ne pourrois le faire qu'en rapportant le témoignage des Auteurs qui ont écrit ſur cette maladie : leurs Ouvrages ſont trop connus de MM. les Commiſſaires, pour que je ne me croie pas diſpenſé de les leur mettre ſous les yeux (14).

2° Il eſt rare qu'un homme qui a été une fois attaqué de la petite vérole l'ait une ſeconde. Des Auteurs très reſpectables aſſu-

(1) Voyez ſes Aphoriſmes ; M. de Haen a avancé que ce grand homme avoit changé d'opinion ſur la fin de ſes jours ; voyez la Réponſe de M. Tiſſot ſur cet article des queſtions de M. de Haen, pag. 9 & ſuivantes de la Lettre à M. de Haen.

(2) Lettre de M. Schwenke à M. Chais, de la Haye 1755, pag. 103.

(3) C'eſt lui qui inocula les enfants de la Princeſſe de Galles.

(4) C'eſt lui qui a répondu aux objections de Wagſtaff, ſous le nom de Maitland.

(5) *De variolis & Morbillis Cap. de Inoculatione.*

(6) Voyez la Lettre rapportée à la fin de ce Mémoire.

(7) Diſſertation ſur la petite vérole.

(8) Heiſt. *Inſtitutiones Chirurg.*

(9) Il a inoculé les Princes de la Maiſon de Hannovre.

(10) *Obſerv. de morbis acutis, Cap. de variolis & morbillis.*

(11) *De febre variolosâ in Tom. IV Medicinæ Syſtem. ration.*

(12) *De Methodo medendi variolis hactenus cognitâ ſæpè inſufficiente.*

(13) L'Inoculation juſtifiée.

(14) Je me contenterai d'en citer un ſeul, le célebre Sennert ; *atque ut hoc crederent hi Auctores (Arabes) eò præcipuè perſuaſi ſunt, quod viderunt variolas & morbillos omnes homines niſi mors ex aliâ causâ proveniat invadere.*

rent n'avoir jamais vu, dans le cours d'une longue pratique, la petite vérole attaquer deux fois la même perſonne. Les exemples du contraire qu'on trouve dans les Auteurs, & ceux que quelques Médecins citent, ſont ſi peu nombreux (1), qu'on ne haſarde rien de dire que c'eſt un cas très rare; s'il reſtoit quelque doute ſur ce ſujet, qui peut mieux que la Faculté décider la queſtion? Qu'elle interroge ſes Membres, & qu'elle les oblige à déclarer les perſonnes qu'ils ont traitées deux fois de la petite vérole.

3° La petite vérole eſt une maladie ſi contagieuſe, qu'Hoffmann ne balance pas à la regarder comme la plus contagieuſe de toutes les maladies après la peſte. Ainſi je crois pouvoir avancer, ſans crainte de me tromper, que le plus grand nombre des malades qui ſont atteints de cette cruelle maladie la reçoivent par contagion.

4° Il y a des petites véroles ſi bénignes qu'elles ne demandent aucun ſecours, & dans leſquelles même de légeres erreurs dans le régime n'ont gueres plus d'inconvénients que dans la pleine ſanté. Il en eſt d'autres au contraire d'un caractere ſi malin, que les ſecours les mieux adminiſtrés ſont preſque toujours inſuffiſants, & que le malade périt malgré tous les ſoins des Médecins les plus habiles & les plus attentifs; enfin il y en a une troiſieme eſpece dans leſquelles les remedes régulierement adminiſtrés triomphent fréquemment de la maladie.

5° Il y a des Pays où les petites véroles ſont aſſez conſtamment bénignes; il y regne cependant quelquefois des petites véroles très malignes: il y en a d'autres où elles ſont plus communément dangereuſes. En général elles ſont moins funeſtes pour les enfants que pour les adultes, pour les gens ſobres & tempérés que pour ceux qui ſont adonnés à la bonne chere & aux boiſſons fermentées, pour les gens qui ont les humeurs ſaines, que pour celles qui les ont affectées de quelque vice particulier, pour les gens de la campagne que pour les habitants des grandes Villes dont le

(1) Marcellus Donatus en cite un ſeul exemple, Samuel Dwight un autre, Pierre Borel un autre, M. de Roncalli en cite pluſieurs; mais il n'y a que celui de M. le Comte de Behrens qui ſoit avéré. M. de Haen dit que cela n'eſt pas rare; mais il ne cite que l'exemple de la fameuſe Coconam Timoni, morte de la petite vérole naturelle après avoir été inoculée*. M. Beer, dans une Theſe ſoutenue à Leipſik, ſous la préſidence de M. Krauſe, ſous le titre: *De variolarum extirpatione inſitioni ſubſtituendâ*, en cite un exemple unique.

* Le fait de ſon Inoculation a depuis paru problématique.

luxe énerve ordinairement les forces vitales : c'eſt pourquoi elles ſont ſi dangereuſes à Conſtantinople, Paris, Londres, &c.

Si les hommes étoient communément expoſés à avoir pluſieurs fois en leur vie la petite vérole naturelle, l'Inoculation ſeroit inſuffiſante, & par conſéquent elle devroit être rejettée. Si la petite vérole étoit toujours bénigne, ou bien ſi l'on avoit une méthode de la traiter qui répondît conſtamment aux vues des Médecins, & qu'on fût aſſuré de guérir tous ceux qui en ſont attaqués, il faudroit la rejetter encore, parcequ'elle ſeroit inutile & ſuperflue, & qu'on ne courroit aucun riſque en attendant la petite vérole naturelle ; mais il s'en faut de beaucoup que les choſes ſoient ainſi. Ceux qui s'élevent le plus contre l'Inoculation conviennent qu'il eſt très rare qu'on ſoit attaqué deux fois de la petite vérole : & il n'eſt pas de Médecin un peu employé qui n'ait eu plus d'une fois occaſion de gémir de l'inſuffiſance des méthodes les plus vantées, ou qui n'ait eu lieu de vérifier cette remarque de M. Eller (1) : *Quamvis autem omnia quæ ad morbum hunc ſuperandum ars & experientia ſuggerit adminicula, probè fuerint adhibita, fateri tamen ſæpiùs cogimur, quod interdum doctâ plus valet arte malum, iſto imprimis tempore, cùm epidemicè graſſari inceperint variolæ, ubi in Regionibus quibuſdam, ne tertia pars quidem, qui morbo hoc corripiuntur, ſanitati redditur.* C'eſt du moins l'aveu qu'ont fait tous les grands Praticiens ; Sydenham (2), Morton (3) Freind (4), Mead (5), Huxam (6), Boerhaave (7), Hoffmann (8), Helvetius (9), &c. On ne peut donc aſſez s'étonner que M. de Haen ait regardé la petite vérole comme une maladie peu dangereuſe, & qu'il eſt toujours poſſible de guérir, ſur-tout ſi l'on réfléchit à la méthode qu'il propoſe pour toutes ſes eſpeces.

Puis donc que preſque tous les hommes doivent payer une fois en leur vie le tribut à la petite vérole, que la petite vérole peut leur faire courir les plus grands riſques, je ne crois pas, s'il eſt un moyen de leur faire éviter ces dangers, ou, ce qui revient

(1) *J. Theod. Eller Archiat. Boruſſic. obſervationes de cognoſcendis & curandis morbis.*

(2) *Diſſert. Epiſt. ad Guill. Cole.*

(3) *Hiſtor. variol. in Tractatu de febribus inflamm. univerſal.*

(4) *Epiſtola de quibusdam variol. generibus.*

(5) *De variolis & morbillis.*

(6) Diſſertation ſur la petite vérole à la ſuite de ſon Eſſai ſur les fievres.

(7) Aphoriſm. 1403.

(8) *De febre variolosâ in Medic. rational. ſyſtematicæ, Tom. IV.*

(9) De la petite vérole.

au

au même, de leur procurer conſtamment une petite vérole de l'eſpece la plus bénigne, je ne crois pas, dis je, qu'il ſoit permis de révoquer en doute que les Médecins ne puiſſent, & même ne doivent, l'embraſſer & le mettre en uſage : ils doivent ſe conſidérer comme des ſurveillants placés au bord d'un fleuve pour avertir les voyageurs des lieux où il eſt guéable : ſeroient-ils excuſables de les laiſſer ſe livrer à l'impétuoſité des flots, ſous prétexte qu'ils ſont toujours prêts à porter du ſecours à ceux qui ſeroient en danger, au riſque de ne pouvoir leur en fournir que d'inſuffiſants.

On a ſi fort ſenti la néceſſité de procurer une petite vérole bénigne, que dans une infinité de Pays on eſt dans l'uſage, lorſqu'elle eſt de bonne eſpece, non-ſeulement de laiſſer communiquer, mais même de faire coucher les enfants qui ſe portent bien avec ceux qui ſont attaqués de cette maladie, afin qu'ils prennent l'infection, perſuadés que c'eſt un moyen sûr de les mettre à l'abri des ravages de cette maladie, auxquels ils auroient été expoſés s'ils l'euſſent eue dans le tems où elle eſt d'un mauvais caractere. M. Schwenke, dans la Lettre déja citée, rapporte que c'eſt un uſage commun en Hollande; *lorſqu'un enfant a la petite vérole dans une famille de permettre à ſes freres & à ſes ſœurs d'approcher de lui, ou de les renfermer dans le même appartement, pour qu'ils prennent la contagion.* M. Beer, dans la Theſe dont nous avons fait mention ci-deſſus, aſſure que le même uſage eſt établi en Allemagne. J'ai vu pratiquer la même choſe dans le Périgord; un de mes couſins germains, aujourd'hui Religieux Récollet à la Rochelle, & qui n'avoit pour lors que cinq ou ſix ans, fut attaqué d'une petite vérole très bénigne : non-ſeulement on n'éloigna pas ſa ſœur, qui avoit à peine quatre ans, mais encore tous les enfants de ſon âge ne ceſſerent pas pour cela de venir jouer avec eux. Il y en eut trois ou quatre qui prirent la maladie, entr'autres ſa ſœur; ils guérirent tous ſans le ſecours d'aucun remede, & preſque ſans garder aucun régime. On a fait plus; le même M. Schwenke aſſure avoir oui dire dans le Duché de Cleves & le Comté de Meurs, *qu'on prenoit des puſtules varioleuſes en maturité de deſſus le corps de quelqu'un qui avoit la petite vérole, qu'on en frottoit bien le deſſus de la main, ou le bras de ceux à qui on vouloit la communiquer; & de cette maniere on réuſſiſſoit à donner, avec le même venin, cette contagion à quantité de perſonnes*

dans une même ſaiſon. M. Jurin, dans ſa Lettre à Caleb Coteſworth, rapporte la même choſe du Pays de Galles. Cette derniere méthode ne differe point de l'inoculation ; mais la premiere eſt-elle ſans inconvénient? Eſt-elle auſſi sûre que la méthode de l'Inoculation ? C'eſt ce que nous diſcuterons après que nous aurons examiné ſi la petite vérole qu'on communique par l'Inoculation eſt auſſi bénigne que ſes partiſans le proclament. Je vais rapporter ce que j'ai vu moi-même, & ce que mes recherches m'ont fait découvrir.

M. Tronchin étant venu à Paris en 1756 pour inoculer les enfants de Monſeigneur le Duc d'Orleans, M. d'Héricourt, Intendant de la Marine, deſira profiter de cette occaſion pour procurer le même avantage à ſon fils unique, dont il m'avoit confié l'éducation. Nous vimes enſemble M. Tronchin, à qui je rendis compte du tempérament de l'enfant, qu'il jugea propre à ſubir l'Inoculation après l'avoir examiné ; je me chargeai de le préparer, ce qui me donna occaſion de voir preſque tous les jours M. Tronchin, ſoit chez lui, ſoit au Palais Royal, & d'être inſtruit jour par jour de l'état de la plupart de ſes Inoculés. Lorſque Monſeigneur le Duc de Chartres & Mademoiſelle de Montpenſier furent parfaitement rétablis, M. Tronchin revint chez lui, où j'avois retenu un appartement ; j'allai m'y établir le 10 Avril avec mon Eleve ; j'y trouvai Madame de V**, qui y avoit auſſi loué une chambre pour faire inoculer Mademoiſelle ſa fille cadette. Je rendrai un compte détaillé de ces deux Inoculations, après que j'aurai dit un mot du tempérament de M. d'Héricourt le fils, & de la préparation qu'il ſubit.

C'étoit un enfant de douze ans, d'un tempérament fluet & délicat, *ſujet aux hémorrhagies du nez, qui étoient quelquefois ſi abondantes qu'elles le faiſoient tomber en foibleſſe*, & à de fréquents dévoiements ; d'ailleurs, depuis ſix ans que je l'avois ſous ma direction, je ne lui avois pas vu le moindre accès de fievre. A commencer du 13 Mars juſqu'au jour de ſon Inoculation, on lui retrancha la moitié des aliments qu'il avoit coutume de prendre ; il ne vécut que de potages, de ris, de ſemoule, de lait chauffé au bain-marie, de veau, de mouton, de volaille rotis ou bouillis, & de quelques eſpeces de légumes, tels que des laitues, des épinars, &c. M. Tronchin lui avoit interdit le bœuf, le gibier, les ragouts, les légumes à gouſſe & le lait bouilli ; tous les ſoirs il

trempoit ſes jambes pendant une demi-heure dans de l'eau tiéde.

Le 11 Avril M. S. Martin, Chirurgien ordinaire de Monſeigneur le Duc de Chartres, lui appliqua un petit véſicatoire à la partie ſupérieure interne de chaque jambe; le lendemain matin il ouvrit les ampoules, & ayant emporté l'épiderme, il y plaça des fils imbus du pus variolique; le ſur-lendemain on leva cet appareil, & on panſa les plaies avec un digeſtif, ce qu'on continua les jours ſuivants; depuis ce moment juſqu'à celui où la fievre ſurvint, M. d'Héricourt le fils ne vécut que de légumes & de potages; ſa boiſſon ordinaire étoit une décoction d'orge; pendant tout le tems que la fievre dura, il ne prit que de l'eau d'orge pour toute boiſſon & tout aliment; dès qu'elle eut ceſſé, il reprit le même régime qu'auparavant, & il recommença à manger de la viande dès que la déſſiccation fut faite. Six grains de nitre de trois en trois heures qu'il a continué depuis le moment de l'Inoculation juſqu'au tems où les puſtules ont commencé à ſuppurer, & quelques lavements ont été les ſeuls remedes dont il ait fait uſage.

Le ſixieme jour après l'application des fils on apperçut autour de chaque plaie un cercle rouge, & elles commencerent à s'excaver; ce qui indiqua que la petite vérole avoit pris.

Le 8 le malade commença à ſentir un peu d'embarras & de mal à la tête, *les glandes inguinales, ſur-tout celles du côté droit, ſe gonflerent* (1).

Le 9 ces mêmes glandes devinrent *ſenſibles & douloureuſes*, la fievre ſe déclara ſur les neuf heures du matin; *elle ne fut pas conſidérable* tout ce jour-là.

Il en fut de même le lendemain, dixieme jour de l'inoculation,

(1) Je ne conçois pas comment M. de l'Epine a pu confondre ce ſymptôme, léger en lui-même, & qui ſe termina avec la fievre ſans accident & ſans exiger aucun remede, avec les tumeurs décrites par M. Galfreidius O Connel, qui ſurviennent au glandes du col ou des aiſſelles, lorſqu'on néglige de traiter méthodiquement les plaies de l'Inoculation; tumeurs qu'il aſſure ſe diſſiper promptement, ou venir aiſément à ſuppuration, lorſqu'on les traite comme il convient; mais qui, lorſqu'on les néglige, prennent la forme d'écrouelles, ce qui n'empêche pas qu'elles ne cédent aux remedes bien adminiſtrés. Phénomene que préſentent les abſcès les plus benins, qui reconnoiſſent toute autre cauſe que la petite vérole inoculée. Je ne vois pas non plus quelle reſſemblance ce gonflement peut avoir eue avec l'abſcès qui ſurvint à Madame de Sechelles à la ſuite de ſon inoculation; encore moins comment il peut prouver que *des perſonnes ſorties ſaines & ſauves de la petite vérole artificielle* ont été *affectées enſuite de maladies toutes nouvelles*, (voyez le Rapport de M. de l'Epine pag. 58, note 8. i i), *& même d'écrouelles*, (ibid. pag. 60, note 1. K k).

elle augmenta ſur les ſept heures du ſoir, & fut accompagnée d'un *léger délire* qui dura *toute la nuit & tout le lendemain juſqu'à la même heure ;* malgré cela, *la fievre n'étoit pas violente*, je commençai à appercevoir vers le ſoir du dixieme jour les traces de quelques boutons ſur la poitrine.

Le 11 il ſurvint *une petite hémorrhagie du nez*, le matin vers les huit heures ; la fievre tomba conſidérablement à ſept heures du ſoir, & il n'en reſtoit plus le lendemain matin : l'éruption continua à ſe faire tout le jour & la nuit ſuivante.

Le 12 le malade fut ſans fievre à ſon réveil, & il n'en a pas eu depuis ; il ſurvint cependant une ſeconde hémorrhagie du nez : l'éruption fut achevée ce jour-là.

Le 13 les boutons groſſirent à vue d'œil, & il y en eut même quelques uns qui commencerent à blanchir ; j'en comptai ſoixante-ſix ſur le viſage ; il pouvoit y en avoir environ autant ſur le reſte du corps : ils étoient très diſtincts & entourés d'un cercle rouge à leur baſe.

Le 15 les boutons étoient en pleine ſuppuration ; les plaies qui avoient paru preſque ſeches & recouvertes d'une eſcarre brune pendant tout le tems de la fievre & de l'éruption, commencerent à ſuppurer abondamment.

Le malade eut pendant trois ou quatre jours le viſage & les yeux gonflés ; ces derniers étoient rouges & larmoyants, & avoient peine à ſoutenir la lumiere du jour ; MAIS CES ACCIDENTS SE DISSIPERENT EN PEU DE TEMS. Quelques boutons avoient commencé à ſe deſſécher dès le ſeize. Ce jour & le ſuivant M. Saint-Martin les ouvrit pour imbiber des fils du pus qu'ils contenoient ; ce qui retarda conſidérablement l'exſiccation, qui ne fut achevée que le vingt-deuxieme jour : les plaies ſuppurerent encore une quinzaine de jours.

Le ving-ſeptieme jour depuis l'Inoculation, c'eſt-à-dire, le 17 depuis l'éruption, on commença à appercevoir un peu d'éréſipelle au viſage & autour de la plaie de la jambe gauche : M. Tronchin ordonna pour lors un purgatif compoſé de ſix grains de diagrede, douze grains de nitre & un gros de ſucre partagé en deux doſes, pour prendre l'une le ſoir en ſe couchant, & l'autre le lendemain matin. Ce purgatif fit aſſez d'effet, mais n'empêcha pas l'éréſipelle de continuer ; ce qui obligea de le réitérer : M. d'Héricourt prit les deux doſes en deux jours, elles n'opére-

rent que le ſecond ; l'éréſipelle ne fut entierement diſſipé que deux ou trois jours après. M. d'Héricourt le fils a été ſujet pendant quatre ans au retour de cette humeur éréſipellateuſe ; il en a été délivré à la fin par l'uſage d'une tiſane ſudorifique & purgative ; ſa ſanté n'a été ni empirée, ni améliorée par cette opération ; il eſt toujours d'une ſanté aſſez délicate, ſans cependant avoir éprouvé aucune maladie depuis cette époque, *ſi l'on en excepte ſes éréſipelles, qui même n'ont jamais été accompagnés de fievre* (1).

Je ne dois pas oublier de dire que je couchai pendant tout ce tems-là dans la même alcove que M. d'Héricourt le fils ; nos lits n'étoient même pas ſéparés par un rideau ; s'il étoit ordinaire

(1) Tel eſt le tableau exact & fidele de la maladie que l'Inoculation procura à M. d'Héricourt le fils ; je prie le Lecteur impartial de le comparer avec la copie qu'en a faite M. de l'Epine (pag. 70 de ſon Rapport, note 11. Qq) » M. d'Héricourt, fils de M. d'Héri» court, Intendant de la Marine, âgé de » douze ans, eſt inoculé le 11 Avril 1756 » avec le plus grand ſoin, après avoir été » préparé longuement, avec le régime le » plus exact. Il a eu tous les *accidents* qui » pourroient faire regarder une petite vérole » naturelle comme très fâcheuſe, gonfle» ment douloureux dans les glandes ingui» nales droites & gauches, *fievre forte*, dé» lire *pendant pluſieurs jours*, hémorrhagie, » le viſage bouffi, les yeux gonflés, rouges, » larmoyants & ayant peine à ſoutenir la » lumiere du jour, près de quarante jours » de ſuppuration, ou ſans mal ni maladie ; » dès le 13 Mars 1756, on lui a retranché » la moitié de ſa nourriture ordinaire. *Et à » moins d'être mortelle, qu'a donc de plus » affreux la petite vérole ordinaire ?* Et quel » grand avantage ce jeune enfant en a t-il » retiré ? Après une longue préparation & » vingt-ſept jours en ſus, à compter du jour » de l'inoculation, le 11 Avril 1756, s'eſt » déclaré *un éréſipelle ſur le viſage, & un » autre autour de la plaie gauche, qui a duré » plus de ſix jours, qui eſt revenu conſtam» ment pendant quatre années conſécutives, » & dont il n'a été délivré enfin que par l'u» ſage d'une tiſane ſudorifique* ». Si l'on retranche de ce tableau la fievre *forte* & *pluſieurs jours* de délire que M. de l'Epine y a ajoûté de ſon chef, je ne vois pas ce qu'a de ſi effrayant la maladie qu'eſſuya M. d'Héricourt le fils. Sera-ce le gonflement douloureux aux glandes des aînes ? Mais outre que ce ſymptôme eſt très familier aux enfants, il n'a exigé aucun traitement, & s'eſt terminé de lui même avec la fievre. Eſt-ce trois jours d'une fievre qui, quoi qu'en diſe M. de l'Epine, n'a jamais été bien forte ? Eſt-ce un léger délire de vingt quatre heures qui ſe fît moins appercevoir par l'irrégularité des idées, que parceque M. d'Héricourt le fils parloit un peu plus que ne comportoit ſon état, & qu'il s'occupoit de tout autre objet que de ceux qui l'environnoient ? Qui ignore qu'il y a des perſonnes qui ne peuvent pas avoir un accès de fievre, même le plus léger, ſans avoir le délire ? Sont-ce les deux hémorrhagies qu'il a eſſuyées ? Mais il y étoit ſujet dans ſa meilleure ſanté. Eſt-ce la bouffiſſure du viſage, le gonflement des yeux, &c ? Ces ſymptômes ſont inſéparables de la petite vérole ; ils ſe diſſiperent très promptement, comme je l'ai dit, & ne furent pas conſidérables. Il eſt vrai que M. d'Héricourt le fils a été ſujet pendant quatre ans aux retours d'une humeur éréſipellateuſe ; mais ces éréſipelles n'ont jamais été accompagnés de fievre : on ne peut donc pas les regarder comme un accident bien allarmant. D'ailleurs ſi l'on conſidere qu'il ne fût purgé, à proprement parler, qu'une fois après ſon inoculation, on jugera ſi c'eſt à l'opération qu'on doit attribuer cette légere incommodité.

qu'on eût deux fois la petite vérole, j'aurois difficilement échappé à l'infection ; mais j'avois eu cette maladie à l'âge de ſept ans, & ce n'étoit pas la premiere fois que je m'expoſois à la contagion, ayant ſuivi avec beaucoup d'aſſiduité depuis l'année 1744 juſqu'à la fin de l'année 1749 l'Hôpital de Bordeaux, où j'avois eu occaſion de voir & d'approcher d'un grand nombre de gens attaqués de la petite vérole ; cette Ville ayant été affligée pendant cet eſpace de tems de deux ou trois épidémies très cruelles.

Mademoiſelle de V **, âgée ſeulement de ſept ans, étoit d'un tempérament encore plus délicat que M. d'Héricourt ; ſa maigreur & la couleur blafarde de ſon teint indiquoient ſuffiſamment la foibleſſe de ſa conſtitution. Elle fut inoculée le même jour que M. d'Héricourt : on apperçut le troiſieme jour les marques de l'infection par le cercle rouge qui s'étoit formé autour des plaies.

Le cinquieme jour elle fut priſe de la fievre, qui ne fut pas conſidérable ; elle augmenta un peu le ſix ; elle fut encore plus forte le ſept ; elle parut accablée tout le jour, & la nuit elle fut agitée par des rêves.

Elle paſſa toute la journée du huit dans un grand accablement ; elle vomit quatre fois dans l'après-midi ; la quatrieme fois il y avoit du ſang dans la matiere de ſon vomiſſement ; mais il y avoit lieu de préſumer qu'il venoit du nez, parcequ'elle ſe tenoit couchée ſur le dos, & que s'étant mouchée l'inſtant d'après, le nez lui ſaigna abondamment ; elle vomit une cinquieme fois, & elle eut un ſecond ſaignement de nez dans la nuit.

Les vomiſſements continuerent toute la journée du 9 ; elle ſaigna du nez pour la troiſieme fois dans l'après-midi ; l'éruption commença à ſe faire ſur le ſoir.

Le 10 la fievre diminua conſidérablement ; il ſurvint une quatrieme hémorrhagie du nez, qui fut la derniere ; l'éruption continua, quelques boutons commencerent même à blanchir.

Le 11 la ſuppuration commença à s'établir dans les plaies ; celle des boutons fut achevée le quinzieme jour de l'Inoculation, qui étoit le ſeptieme de l'éruption. Le 20 toutes les croutes étoient tombées ; il y avoit eu pluſieurs boutons qui avoient diſparu ſans ſuppurer. Mademoiſelle de V ** eut enfin un éréſipelle au viſage, mais qui n'a point eu de rechute comme celui de M. d'Héricourt : je n'ai pas appris que depuis elle ait eu lieu de ſe repen-

tir de s'être ſoumiſe à cette opération. Je ſuis aſſuré qu'elle jouit aujourd'hui de la meilleure ſanté.

Toutes les perſonnes que M. Tronchin inocula dans le même tems, & dont je recueillis l'Hiſtoire, eurent des petites véroles auſſi bénignes que celle de M. d'Héricourt. Ces perſonnes ſont Monſeigneur le Duc de Chartres, Mademoiſelle de Montpenſier, M. Turgot, alors Maître des Requêtes, aujourd'hui Intendant de Limoges, qui nous ſuccéda dans l'appartement que nous avions occupé dans la maiſon où logeoit M. Tronchin; Madame de Forcalquier, Madame la Marquiſe de Villeroi, le neveu de M. de la Tour, le fils de M. le Duc d'Eſtiſſac : M. Tronchin inocula encore quelques autres perſonnes, mais dont je ne ſuivis pas l'hiſtoire.

Je joindrai à ces faits, dont j'ai été informé immédiatement, ceux qu'on trouve dans les Ecrits qui ont paru en faveur de l'Inoculation; je ne choiſirai que ceux qui ne ſont pas contredits.

M. Jurin, qui a fait des recherches infinies ſur tout ce qui s'eſt paſſé au ſujet de l'Inoculation, avoit trouvé qu'en Amérique, où des gens ſans lumiere & ſans expérience avoient inoculé indiſtinctement toute ſorte de ſujets, il étoit mort un inoculé ſur ſoixante; qu'à Londres, avant qu'on ne prît toutes les précautions néceſſaires, il en mourut un ſur quatre-vingt-dix. Depuis ce tems M. Ramby a inoculé au moins ſeize cents perſonnes ſans en perdre une ſeule. M. Middleton mille avec le même ſuccès. M. Wincheſtre, Chirurgien de l'Hôpital des Enfants trouvés, cinq cents cinquante-ſix, ſans en perdre qu'un ſeul. Le Docteur Langrish, ſur deux mille inoculés, n'a vu périr que deux femmes enceintes qui avoient été inoculées contre l'avis du Médecin. M. Frewin aſſure que ſur deux cents quatre-vingt-dix perſonnes qu'il a inoculées, ſe portant bien, aucune n'a péri (Kirpatrick Analyſis of the Inoculation). M. Mead *de variolis & morbilis*, parle d'un pere de famille de l'Iſle S. Chriſtophe, qui inocula trois cents Negres ſans en perdre un ſeul. En 1746 on fonda à Londres une Maiſon de Charité, tant pour inoculer la petite vérole aux pauvres, que pour ſecourir ceux qui en ſont naturellement attaqués. En 1755 les Adminiſtrateurs de cette Maiſon publierent la liſte des perſonnes qui y avoient été inoculées dans l'eſpace de quatre ans; ſur cinq cents quatre-vingt-trois il n'en étoit mort qu'une ſeule. On a fait depuis de pareils établiſſements en Dannemarck, en Suede & en Provence.

Je trouve dans les *Obſervations de M. Eller*, pag. 150, qu'en 1720 ce ſavant Médecin, étant alors à Paris, apprit d'un Grec nommé Carazza la méthode qu'on ſuivoit à Conſtantinople pour inoculer la petite vérole. Il en fit l'expérience ſur un petit mendiant âgé de ſept ans; voici le compte qu'il rend de ſon opération. Je la rapporte, parcequ'elle a été faite dans cette Ville, & qu'elle paroît être univerſellement ignorée. *Expurgato itaque corpore, poſtquam de convenienti nutrimento ei porrigendo conſtituiſſem, vulnuſculo in utriuſque femoris cute inflicto, filum ſericum variolarum pure imbutum immiſi, & ne excideret emplaſtro impedivi. Tertio poſt inſertionem die levi horrore febrili corripiebatur puer, modico valde calore ſubſequente; circa quinti diei finem ſtigmata in femoribus & imò ventre hinc indè apparuerunt. Die ſexto & ſeptimo magis conſpicua exurgebant exanthemata in pectore & collo pauciora, & in facie quinque ſaltem reperire potui. Undecimo & ſubſequente die ſuppuratio completa aderat, & more ſolito exſiccabantur diebus inſequentibus puſtulæ, & cum nulla moleſta ſymptomata arte productum morbum turbarent, in toto morbi decurſu ægrum in lecto detinere ſuperfluum fore exiſtimavi; ſicque convaluit puer, de nullo alio incommodo conqueſtus, niſi quod nimis citò à medicatione deſiſterem; cum melioribus alimentis veſceretur in operationis decurſu, quàm quibus fuerit anteà nutritus.*

De retour en ſa patrie, M. Eller inocula, à la ſollicitation du Prince d'Anhalt Bernbourg deux enfants de ſes premiers Officiers & deux ou trois enfants de Bourgeois de la Ville de Bernbourg, ce qui lui réuſſit également.

Je n'ai pas cru devoir faire des recherches ſur les inoculations qui ont été faites à Paris par M. Hoſty & quelques autres Membres de la Faculté, bien perſuadé qu'ils ne laiſſeront pas ignorer leurs ſuccès ou leurs malheurs, s'ils en ont éprouvé quelques-uns; mais comme M. Gatti eſt peut-être celui qui a le plus inoculé dans cette Ville; je lui ai demandé des éclairciſſements ſur ſes Inoculations. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une Lettre dans laquelle il m'a rendu un compte exact de la méthode qu'il ſuit pour inoculer, & de quelques faits qui avoient fait du bruit; il y a joint la liſte de cent perſonnes qu'il a inoculées depuis deux ans: j'aurois joint une copie de ſa Lettre à ce Mémoire, ſi je n'euſſe appris qu'il s'étoit déterminé à la faire imprimer, & qu'elle ſera publique ſous peu de jours. J'ajoûterai donc ſeulement que je

connois

connois pluſieurs des perſonnes indiquées dans ſa liſte, & que j'ai pris à leur ſujet toutes les informations néceſſaires pour m'aſſurer qu'elles avoient eu la petite vérole la plus bénigne ; je ne parlerai point des ſuccès de l'Inoculation à Geneve, cela n'ajoûteroit rien à ce qu'on a vu ci-deſſus.

Enfin toute l'Europe sait qu'en 1721 la Princeſſe de Galles, depuis Reine d'Angleterre, fit inoculer, ſous la direction du Docteur Han-Sloane, ſes enfants, le Duc de Cumberland, aujourd'hui vivant, la feue Reine de Dannemarck, & la Princeſſe de Heſſe-Caſſel ; le Prince de Galles l'aîné avoit eu la petite vérole ; l'épouſe de ce Prince a fait inoculer depuis ſes trois fils cadets, freres du Roi d'Angleterre aujourd'hui regnant. En 1755 Monſeigneur le Duc d'Orleans fit inoculer ſon fils & ſa fille : depuis, le Roi de Dannemarck a fait inoculer le Prince Royal ſon fils.

Peut-on deſirer des témoignages plus éclatants en faveur de cette méthode. Les perſonnes de ce rang ſont expoſées aux yeux de l'Univers ; on ne peut rien cacher de ce qui leur arrive ; ſi l'Inoculation leur eût fait courir le moindre danger ; ſi elle ne les eût pas mis à l'abri de la petite vérole naturelle, qui doute que ſa proſcription n'en fût une ſuite néceſſaire ?

Voilà, ſans doute, plus de faits qu'il n'en faut pour démontrer que la petite vérole produite produite par l'Inoculation eſt de l'eſpece la plus bénigne, & qu'elle ne fait courir aucun riſque à ceux qui s'y ſoumettent, lorſque l'opération eſt dirigée par des gens inſtruits & éclairés ; je dis par des gens inſtruits & éclairés ; car je n'ignore pas qu'il y a plus d'une perſonne qui ont été malheureuſement la victime de certains Inoculateurs : on vient d'en avoir un exemple récent en Angleterre. Un Chirurgien qui avoit inoculé juſqu'alors avec ſuccès, vient de voir périr entre ſes mains quatre enfants d'un même pere, auxquels M. Sylveſtre, habile Médecin, appellé trop tard, n'a pu apporter de ſecours. Mais les fautes des Artiſtes ne ſauroient rien prouver contre la sûreté d'un Art dans lequel un ſi grand nombre de gens réuſſit. Ainſi il n'eſt pas moins vrai à mes yeux que la petite vérole que l'Inoculation procure eſt de l'eſpece la plus bénigne. Je ne connois pas en Médecine de vérité mieux prouvée que celle-là. La queſtion, ſi l'on doit permettre l'Inoculation ſe réduit donc à celle-

ci, *s'il vaut mieux éprouver une petite vérole bénigne que de s'exposer à une petite vérole qui peut réſiſter aux ſecours de l'Art les mieux adminiſtrés. Je ne crois pas que la réponſe puiſſe être douteuſe.*

D'un autre côté ſi nous conſidérons que la petite vérole eſt une maladie contagieuſe, & que la contagion eſt une véritable Inoculation, il ne s'agira plus de décider *ſi l'on l'on doit permettre l'Inoculation* PUISQUE TOUTES LES PUISSANCES HUMAINES NE SAUROIENT EMPECHER QU'ON NE SOIT INOCULE', mais *s'il vaut mieux abandonner cette opération au haſard*, c'eſt-à-dire, *recevoir la contagion dans des circonſtances qui peuvent être les plus défavorables, & qui peuvent même être funeſtes, que de la prendre dans les circonſtances les plus propres à écarter tout danger.* Développons cette idée.

La contagion eſt l'application qui ſe fait d'une matiere émanée d'un corps malade, à un corps ſain dans lequel cette matiere excite une maladie ſemblable à celle du corps dont elle ſort. L'Inoculation eſt l'application que l'art fait à un corps ſain qui n'a point eu la petite vérole, du pus qui contient le venin variolique, d'où réſulte une véritable petite vérole. Par conſéquent c'eſt la même choſe, quant à l'infection, d'inſérer du pus de la petite vérole dans une plaie faite à quelque partie du corps d'une perſonne ſaine qui n'a point eu la petite vérole, ou d'expoſer cette même perſonne dans la chambre ou dans le lit d'un malade attaqué de cette maladie; il en réſultera également dans l'un & l'autre cas une véritable petite vérole : on a vu ci-deſſus qu'on étoit dans l'uſage en pluſieurs Pays, non-ſeulement d'expoſer les enfants bien portants dans la chambre de ceux qui étoient attaqués de la petite vérole, lorſque les épidémies étoient bénignes, mais encore de les mettre coucher avec eux pour qu'ils priſſent la contagion plus sûrement.

On auroit tort de conclure de cet uſage que c'eſt une choſe indifférente d'expoſer les perſonnes à qui on veut procurer la petite vérole dans la chambre d'un malade qui en eſt attaqué, ou de lui inſérer du pus variolique à ce deſſein; car, comme la contagion agit d'abord ſur la partie où elle a été appliquée, ſon effort, dans le cas de l'Inoculation, doit ſe porter, & ſe porte en effet, conſtamment à la peau, au lieu que dans celui de l'infection, comme

cette contagion eſt portée avec l'air dans les poumons, &, par le moyen de la ſalive qui en eſt impregnée dans l'eſtomac, elle peut exciter, & excite le plus ſouvent, dans ces viſceres des puſtules qui ne ſont jamais ſans danger. Que ſera-ce donc ſi on reçoit la contagion ſans y être préparé avec de mauvaiſes diſpoſitions dans les humeurs, où lorſqu'on eſt actuellement attaqué d'une autre maladie, ou bien ſi, ignorant qu'on eſt infecté du virus de la petite vérole on commet dans l'intervalle qui s'écoule entre l'infection & le tems de l'attaque de la maladie, quelqu'erreur dans le régime, ou qu'on ſe livre à quelque excès, ne doit-il pas néceſſairement en réſulter les effets les plus funeſtes. Ce n'eſt pas ſans raiſon que M. Huxham dit (1) : *qu'en général l'état précédent du corps & la diſpoſition des humeurs contribue beaucoup à déterminer la quantité & la qualité de la petite vérole ;* & que *le ſoin qu'on a de préparer les malades qu'on veut inoculer en corrigeant ce qui peche dans leur conſtitution, ou en ſuppléant à ce qui leur manque, eſt ce qui contribue le plus à aſſurer le ſuccès de cette opération.*

Je crois avoir démontré aſſez évidemment l'utilité de l'Inoculation ; il eſt néceſſaire, avant de terminer ce Mémoire, de répondre à quelques objections qu'on fait contre cette méthode.

1° On objecte que l'Inoculation, ne pouvant ſe pratiquer avec ſuccès que ſur les perſonnes ſaines, toutes celles dont la ſanté ſouffre quelqu'atteinte, ſont privées de ſes bienfaits, d'où l'on conclut qu'il eſt inutile de l'admettre.

Ceux qui ont propoſé cette objection n'ont pas fait attention, ſans doute, que quand même on leur accorderoit le principe qu'ils établiſſent, leur conſéquence ne ſeroit pas juſte ; car, ſuppoſé qu'il n'y eût qu'un tiers, ou même qu'un dixieme des hommes qui puſſent être inoculés, il n'en faudroit pas moins admettre l'Inoculation pour ce tiers, ou même pour ce dixieme ; les avantages qu'elle leur procureroit ne pouvant nuire en aucune maniere à ceux qui ne ſeroient pas en état d'en profiter ; mais non-ſeulement on peut inoculer les perſonnes ſaines, on peut encore faire ſubir la même opération aux perſonnes dont la ſanté eſt la plus foible & la plus délicate, pourvu qu'on les prépare convenablement ; celles même qui ſont attaquées de quelque maladie actuelle ne ſont pas pour cela ſans eſpérance de pouvoir jouir

(1) Diſſertation ſur la petite vérole.

de ſes bienfaits, pourvu qu'on puiſſe parvenir à guérir la maladie qu'elles ont.

2° On prétend que par l'Inoculation on peut communiquer d'autres maladies que la petite vérole, & que par conſéquent elle peut être nuiſible à ceux même auxquels elle procure la maladie la plus bénigne.

Cette objection n'eſt fondée que ſur des idées de théorie, & n'eſt appuyée d'aucun fait conſtaté. M. Kirpatrick, dans ſon Analyſe de l'Inoculation, aſſure que la matiere varioleuſe priſe d'un corps infecté de virus vénérien, n'a donné qu'une petite vérole ſimple & bénigne; il ajoûta que la premiere expérience eſt due au haſard : d'ailleurs puiſqu'on eſt le maître de choiſir la matiere de l'Inoculation, rien n'empêche de la prendre d'un enfant bien ſain, & dans lequel on ne puiſſe ſoupçonner d'autre mal que la petite vérole : on ne doit pas douter que les Inoculateurs n'apportent à cet égard tous les ſoins néceſſaires.

3° Puiſqu'il y a des hommes qui n'ont jamais la petite vérole, on court le riſque de donner cette maladie à des gens qui ne l'auroient peut être jamais eue.

Je réponds qu'il y a une infinité d'exemples de perſonnes qui ont été inoculées ſans prendre l'infection, & qu'il y a apparence que ces perſonnes étoient celles qui ne devoient pas avoir la petite vérole; mais quand il ſeroit vrai qu'on donneroit la petite vérole à quelqu'un qui ſeroit mort avant de l'avoir eue naturellement, je ne crois pas qu'on en puiſſe rien conclure contre la pratique de l'Inoculation, puiſque la petite vérole artificielle ne lui feroit courir aucun riſque pour ſa vie, & que l'incommodité qu'elle lui procureroit eſt des plus légeres.

4° La petite vérole qu'on procure par l'Inoculation ne met pas à l'abri de la petite vérole naturelle.

On n'apporte qu'un ſeul fait conſtaté, celui de Coconam Timoni (1), à l'appui de cette objection; dans le tems des premieres expériences en Angleterre M. Jurin invita publiquement, pendant pluſieurs années, tous ceux qui auroient avis de quelques rechutes après l'Inoculatian, à les lui communiquer : on ne put en conſtater aucune. Richard Evans, inoculé en 1721 avec ſix

(1) Il paroît que le fait de Coconam Timoni n'eſt pas auſſi conſtaté qu'on l'avoit cru d'abord; il n'eſt pas bien démontré qu'elle ait été inoculée.

autres priſonniers, ſur leſquels on fit les expériences de cette méthode avant d'inoculer les enfants du Prince de Galles, ne prit pas la petite vérole artificielle, parcequ'il avoit eu la naturelle. M. Matty, Médecin de Londres, qui avoit eu auſſi la petite vérole naturelle, s'eſt fait inoculer ſans ſuccès. Le fils du Lord Hardwick, grand Chancelier d'Angleterre, ayant été inoculé, s'inocule une ſeconde fois; une perſonne inoculée & bien rétablie, s'étant fait de petites plaies, & y ayant mis du pus, les playes ſe ſont ſéchées ſans qu'il ſurvint de ſuppuration, & ſans prendre la petite vérole; ſix des Inoculés de M. Gatti qui n'avoient pas pris la petite vérole, ont été inoculés une ſeconde fois, ou ſe ſont expoſés à la contagion ſans pouvoir la prendre.

Ces expériences, faites par le moyen de l'Inoculation, pourront être ſuſpectes à bien des gens; d'autant mieux que M. Huxham a vu des perſonnes, qui après s'être expoſées à la contagion de la petite vérole naturelle, ſans avoir pu la prendre, ont cependant eu cette maladie quelque tems après; & que M. Gatti convient que Mad^lle & M. le Chevalier de Roncherolles ont eu la petite vérole naturelle par contagion, après ne l'avoir pas priſe par l'Inoculation. Il eſt vrai qu'il ajoûte qu'il ne lui avoit pas été poſſible de prendre toutes les précautions qui auroient été néceſſaires pour en aſſurer le ſuccès. Mais quand il ſeroit démontré que quelques perſonnes auroient la petite vérole naturelle après l'avoir eue par l'Inoculation, que pourroit-on en conclure contre cette pratique? Elle ſeroit pour lors dans le cas de la petite vérole naturelle, & il ſeroit ridicule d'exiger de l'Art ce que la Nature ne peut pas faire. Je ne doute donc pas que puiſqu'on peut avoir deux fois la petite vérole naturelle, on ne puiſſe avoir une ſeconde fois cette maladie après l'avoir eue par l'Inoculation; mais ce cas ſera auſſi rare pour la petite vérole artificielle, que pour la naturelle. On lit dans la Gazette de Bouillon que cinq filles qui avoient été inoculées en 1758 dans l'Electorat d'Hanovre, avoient eu toutes cinq la petite vérole naturelle cette année; la maniere dont le fait étoit rapporté me l'ayant rendu ſuſpect, je pris le parti d'écrire à l'Auteur de cette Gazette, qui me répondit qu'il l'avoit tiré de la Gazette Allemande de Francfort du 17 Mai de cette année. Je n'ai pu encore parvenir à remonter à la ſource de ce fait; *ſi je réuſſis à le*

conſtater ou à en découvrir la fauſſeté (1), j'aurai ſoin de faire part du ſuccès de mes recherches à MM. les Commiſſaires.

5°. Puiſque la petite vérole qu'on procure par l'Inoculation eſt en tout ſemblable à la petite vérole naturelle, elle doit être contagieuſe comme elle ; on peut donc craindre qu'elle n'augmente les ravages de la petite vérole.

On publia à Londres en 1723, que l'Inoculation avoit multiplié la petite vérole naturelle ; M. Jurin démontra que la grande mortalité de cette année avoit été pendant les mois de Janvier & de Fevrier, & qu'on n'avoit commencé à inoculer que le 27 Mars. M. le Chevalier de Chatelux a démontré dans ſa *réponſe à une des principales objections qu'on oppoſe à l'Inoculation* : qu'année commune il eſt mort à Londres moins de perſonnes de la petite vérole naturelle dans les dix années qui ſe ſont écoulées depuis 1748, juſqu'en 1757 ; tems où l'on n'a preſque point inoculé.

On lit dans la Gazette d'Utrecht du 24 Juin de cette année, qui a été apportée dans une aſſemblée de la Faculté, que pour bonnes raiſons (ſans doute parcequ'elle augmentoit la petite vérole naturelle ; car c'eſt de cela dont la Gazette parle en cet endroit), le Vice-Chancelier d'Oxford avoit défendu la pratique de l'Inoculation dans cette Ville. Ayant voulu m'aſſurer de ce fait, j'ai fait écrire à M. Deon, chargé des affaires de France à la Cour d'Angleterre ; il a envoyé une lettre de M. Pringle, premier Médecin de la Reine d'Angleterre, & une autre du Docteur Kelly, Profeſſeur en Médecin à Oxford & y exerçant cette Profeſſion, qui le dementent abſolument : je joins à la fin de mon Mémoire la traduction de ces deux Lettres, dont les originaux ſont entre mes mains. Enfin j'ai entendu ce mois de Janvier des Médecins ſe plaindre du grand nombre de petites véroles qui regnent à Paris, ce qu'ils croyoient pou-

(1) Pourquoi M. de l'Epine dit-il *que j'ai écrit au Gazettier de Francfort, & que j'ai promis d'en donner avis ſi le fait étoit controuvé ?* J'ai fait écrire à Francfort par une perſonne qui y a des relations ; j'ai écrit à Gottingue à une perſonne avec qui je ſuis en correſpondance Les réponſes ont été que, comme ces filles n'étoient pas nommées, qu'on n'indiquoit ni le lieu où elles avoient été inoculés, ni celui où elles avoient eu la petite vérole, il étoit impoſſible de vérifier le fait : c'eſt la raiſon pour laquelle je n'ai rien fait dire à MM. les Commiſſaires. J'étois bien éloigné de croire que mon ſilence fût regardé comme la preuve de la vérité d'un fait dont je doute bien fort, & je crois avec fondement. Ce ne ſeroit pas le premier que les anti-Inoculiſtes auroient ſuppoſé.

voir attribuer aux Inoculations qu'on y pratiquoit ; cependant on n'avoit inoculé perſonne que je ſache pendant le mois de Décembre, & pendant tout le cours du mois de Janvier, il n'y a eu que Madame la Ducheſſe de Pequigny & Mademoiſelle d'Albert ſa ſœur, qui ſe ſoient fait inoculer, encore l'ont-elles été à Paſſy. Nous conclurons de tout cela, qu'il n'eſt pas vrai que l'Inoculation ait contribué juſqu'ici à multiplier la petite vérole naturelle. Cependant il ne s'enſuit pas qu'on doive permettre aux Inoculés de ſe répandre dans le public, comme quelques-uns ont eu la témérité de le faire cette année ; mais il eſt aiſé de prendre des précautions pour empêcher que la contagion ne s'étende.

Je ne répondrai point aux objections priſes de la Morale & de la Religion : car comme l'obſerve M. l'Avocat-Général dans ſon Réquiſitoire, *la Religion ayant en tout pour objet le bonheur des hommes, elle ne condamne pas ce qui leur eſt véritablement utile.* D'ailleurs le Parlement a renvoyé à la Faculté de Théologie à donner ſon avis ſur le fait de l'Inoculation en ce qui concerne la Religion.

Il ne ſera pas difficile maintenant de répondre aux queſtions propoſées par le Parlement.

1°. Puiſque la petite vérole qu'on communique par l'Inoculation, lors que cette opération eſt dirigée par des gens ſages & inſtruits, eſt toujours de l'eſpece la plus bénigne ; qu'elle ne fait courir aucun riſque, & n'a aucune ſuite fâcheuſe pour ceux qui s'y ſoumettent : que lors même qu'on prend le moins de précaution pour l'adminiſtrer, elle eſt infiniment moins dangereuſe & fait courir infiniment moins de riſque que la petite vérole naturelle ; on doit non-ſeulement la permettre & l'autoriſer, mais encore exciter les Médecins à en étendre la pratique. Pour cet effet il ſeroit digne de la bonté du Roi & de la ſageſſe du Parlement d'établir un Hôpital où l'on inoculât gratuitement les enfants des pauvres, & d'autoriſer quelqu'un à établir, ſous la direction de la Police, dans l'un des fauxbourgs de cette Ville, ou à une petite diſtance, une maiſon dans laquelle on pût ſe faire inoculer pour une modique ſomme.

2° Que ce ſeroit fruſtrer le Peuple, la partie la plus nombreuſe de la Nation & la plus précieuſe à l'Etat, des bienfaits de cette

méthode, que de défendre d'inoculer dans les Villes.

3° Pour empêcher cependant que les Inoculés ne répandent la contagion, il ſeroit néceſſaire de défendre qu'on inoculât dans aucun College ni Penſion, ni chez les gardes-malades, en en exceptant ceux qui voudroient ſe ſoumettre à ne recevoir que des malades de cette eſpece; il faudroit qu'il fût défendu aux Inoculés de ſortir de chez eux & de ſe trouver dans aucun lieu public depuis l'inſtant où ils auroient reçu l'infection, juſqu'à ce que leurs plaies fuſſent entierement cicatriſées.

4° Pour mettre ceux qui voudroient ſubir cette opération à l'abri de tous les inconvénients qui pourroient en réſulter, s'ils donnoient leur confiance à des gens ſans lumiere, il ſeroit néceſſaire d'ordonner que l'Inoculation ne pourroit être faite que par, ou ſous les yeux d'un Médecin ayant droit d'exercer dans les lieux reſpectifs.

5° Pour aſſurer l'exécution du Réglement ci-deſſus, il ſeroit à deſirer qu'on enjoignît à chaque Médecin qui ſe chargeroit d'inoculer quelqu'un, de déclarer dans trois jours au plus tard à un Commiſſaire pris dans la Faculté, qui tiendroit un Regître à cet effet, le nom, l'âge & le tempérament de la perſonne qu'il auroit inoculée; & lorſque l'Inoculation ſeroit finie, de remettre audit Commiſſaire l'hiſtoire de l'événement, qu'il certifieroit & ſigneroit de ſa main; le Commiſſaire ſeroit chargé de publier à la fin de chaque année une liſte des Inoculés, & l'événement de leur maladie: par-là on parviendroit à répandre de plus en plus cette méthode & à en aſſurer le ſuccès.

6° Il ſeroit à deſirer qu'on étendît ce Réglement à toutes les Villes du Reſſort, & même à tout le Royaume, ſi le Roi daignoit interpoſer ſon autorité dans une affaire de cette importance.

Traduction de la Réponſe de M. le Docteur Pringle, Médecin de la Reine d'Angleterre, à M. d'Eon.

A Londres le 3 Août 1763.

MONSIEUR,

Je puis vous donner à préſent une réponſe ſatisfaiſante à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire vers le milieu

du mois dernier, *concernant la défenſe que l'on vous marque avoir été faite à Oxford de la pratique de l'Inoculation.* Je puis vous aſſurer avec certitude que rien n'a pu donner lieu au bruit qui s'en eſt répandu en France. Je ne m'en ſuis pas tenu à la déciſion de ceux qui n'avoient point fait de recherches particulieres, ni à la propre perſuaſion dans laquelle j'étois qu'une défenſe auſſi extraordinaire eût pu être faite dans une Ville auſſi renommée & auſſi voiſine de Londres que l'eſt Oxford. Ne m'étant donc pas contenté de ces ſortes de preuves, ſuffiſantes pour détruire l'aſſertion ci-deſſus ; je me ſuis adreſſé à un de mes amis ici (le Docteur Morton, Employé au *Muſeum*) ; & comme il eſt lié perſonnellement avec le Docteur Kelly, Profeſſeur en Médecine à l'Univerſité d'Oxford, & qui y exerce même cette profeſſion ; je l'ai prié de vouloir bien lui écrire pour être informé ſûrement de ce qui en étoit. J'ai reçu hier un billet du Docteur Morton, par lequel il me marque qu'il a écrit au Docteur Kelly, & qu'il m'envoie la réponſe qu'il en a reçue. Je joins ici cette réponſe, & je ſuis perſuadé qu'après l'avoir lue, vous trouverez l'affaire en queſtion entierement décidée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Signé, S. PRINGLE.

Traduction de la Lettre du Docteur Kelly, Profeſſeur en Médecine à l'Univerſité d'Oxford, au Docteur Morton.

A Oxford, le 30 Juillet 1763.

CHER DOCTEUR,

J'aurois répondu ſur-le-champ à votre Lettre du 23, ſi je n'euſſe pas été preſque toujours abſent depuis que je l'ai reçue.

Le Vice-Chancelier n'a point défendu la pratique de l'Inoculation, & on continue à exercer cette méthode ſans éprouver la moindre difficulté : il eſt vrai qu'on n'inocule point ici pendant la ſaiſon où nous ſommes ; mais toujours dans le printems & l'automne, & je crois avec le même ſuccès.

Je m'imagine que ce qui a donné lieu à la nouvelle dont vous me parlez, c'eſt que les Magiſtrats de cette Ville ont ordonné

depuis peu que tous ceux qui ſe trouveroient attaqués de la petite vérole naturelle dans les Villages & aux environs d'Oxford, ne pourroient pas venir dans la Ville pour ſe faire ſoigner : on dit qu'avant que l'on eût pris cette précaution, la petite vérole naturelle avoit gagné ici conſidérablement.

Vous ne me devez aucuns remerciments pour toutes les politeſſes que j'aurois voulu vous marquer à Oxford : j'ai en mon particulier beaucoup d'obligations au Docteur Kennicott de m'avoir fait faire la connoiſſance du Docteur Morton, & je me trouverai toujours très heureux quand j'aurai quelque occaſion de lui prouver combien je ſuis, &c.

Signé, J. KELLY.